

Fiche de poste  
Ministère de la justice  
Direction des services judiciaires

**Intitulé du poste :** **Juriste assistant ressort CA DIJON / Tribunal judiciaire de MACON**

**Affectation :** Ministère de la Justice

**Direction des services judiciaires**

Cour d'appel de DIJON 8 rue Amiral ROUSSIN

B.P33432 – 21034 DIJON CEDEX

Localisation : **Tribunal judiciaire de MACON**

Poste profilé : Oui

Juriste assistant affecté au Tribunal judiciaire de MACON en renfort du Pôle social (emploi à pourvoir au 1<sup>er</sup> février 2024)

## **I – Missions et organisation**

Le ressort de la Cour d'appel de DIJON est composé de quatre tribunaux judiciaires.

Le tribunal judiciaire de MACON comprend 16 magistrats professionnels (12 au siège et 4 au parquet) et 49 emplois temps plein au titre du greffe (fonctionnaires, agents contractuels et vacataires). Il se caractérise notamment par la présence d'un Pôle social, à compétence départementale, résultant de la fusion de l'ancien tribunal des affaires de sécurité sociale, du tribunal du contentieux de l'incapacité et d'une partie du contentieux de l'aide sociale.

Le Pôle social, compétent en matière de contentieux général et technique de la sécurité sociale, est présidé par un magistrat avec un greffe comprenant 3 agents et 2 juristes assistants.

### **Mission générale du juriste assistant :**

Le juriste assistant assiste le magistrat dans les dossiers d'une particulière technicité tant sur le fond du droit que sur l'analyse juridique et la rédaction de projets de décisions complexes ou sériels.

Il participe à la constitution concrète d'une véritable équipe auprès du magistrat, en priorité dans les contentieux qui présentent des stocks importants.

Dans ce cadre, il intervient dans l'élaboration du jugement dans la mesure où il apporte son concours aux travaux préparatoires réalisés par les magistrats, en recherchant documentation et jurisprudence, en rédigeant des notes de synthèse de dossiers ou des projets de décisions, sur les instructions et sous le contrôle des magistrats. Il n'est amené à participer ni à la procédure ni aux audiences, ni à assister aux délibérés.

## II - Description du poste

Il s'agit d'un emploi de juriste-assistant à temps plein à pourvoir au plus tôt le **1<sup>er</sup> février 2024** : juriste assistant affecté au tribunal judiciaire de MACON à hauteur de 80% pour le pôle social et 20% pour les référés civils dont l'enjeu du litige est supérieur à 10.000 euros.

### II -1 : Le contentieux spécifique à traiter

- Contentieux du Pôle social (fusion du Tribunal des affaires de sécurité sociale –TASS – compétent en matière de contentieux général de la sécurité sociale, des Tribunaux du contentieux de l'incapacité (TCI), compétents en matière de contentieux technique de la sécurité sociale, du contentieux de la commission départementale de l'aide sociale, compétente en matière de contentieux de l'aide sociale).
- Contentieux référés civils supérieurs à 10.000 euros

### II-2 : Les volumes de contentieux concernés

#### *Sur le pôle social*

Le pôle social de Saône-et-Loire comprenait, au 31 décembre 2022, 601 dossiers en stock au titre du régime général, outre 38 dossiers au titre du régime agricole. La présidence du Pôle social est assurée par un magistrat du tribunal judiciaire (70% de son temps de travail) avec l'aide d'un autre magistrat s'agissant du contentieux technique. Le greffe du Pôle social est composé de 3 agents à plein temps.

Sur l'année 2023, le Pôle social a rendu au total 760 décisions.

#### *Sur les référés civils*

Les référés civils dont l'enjeu est supérieur à 10.000 euros sont assurés par la présidente du tribunal judiciaire principalement. Les audiences se tiennent une fois par semaine.

### II – 3 : Localisation du poste et tâches à effectuer :

#### **Tribunal judiciaire de MACON**

8 rue de la Préfecture - 71017 MACON

Rattaché fonctionnellement au magistrat responsable du service juridictionnel soutenu, le juriste-assistant relève administrativement du directeur délégué à l'administration régionale judiciaire. Un magistrat référent est désigné pour assurer son accompagnement et son suivi.

Il se voit confier notamment les missions suivantes, en lien avec les missions dévolues aux greffiers en positionnement d'assistance du magistrat :

- Etude des dossiers en amont des échéances décisionnelles ;
- Confection de notes de synthèse et d'analyse sur les dossiers : recherche de jurisprudence et de doctrine, résumé des faits, des moyens et des prétentions des parties, confection du rapport pour l'audience, repérage des points de droit en débat, proposition en amont de solutions, propositions des questions à poser au cours de l'audience ;
- Rédaction de projets de décisions ;

- Préparation des délibérés par la réalisation de dossier synthétique à destination des assesseurs (sans assistance aux délibérés) ;
- Dans les situations de stocks et de retards, élaboration de décisions-type, détermination sous le contrôle du magistrat des priorités de traitement des affaires, orientation des dossiers, rédaction de projets de décisions.

### III - Compétences requises :

Le juriste assistant devra disposer au moment de son recrutement :

- soit d'un doctorat en droit : **avec une spécialité appréciée dans le domaine du droit de la sécurité sociale / droit civil** ;
- soit d'un niveau universitaire BAC + 5 dans un domaine juridique *avec une année d'expérience professionnelle* dans le domaine juridique et que les compétences qualifient particulièrement pour exercer ces fonctions ;
- la rémunération est fixée dans une fourchette allant de 28000 à 32000 euros bruts annuels.

Savoirs	Savoir-faire	Savoir-être
- Maîtrise de l'organisation judiciaire	- Maîtrise de l'outil Internet ou Intranet	- Disponibilité notamment géographique
- Excellent ou très bon niveau en droit	- Qualité d'analyse, de rédaction et de synthèse	- Discrétion
- Spécialisations recherchées : Droit de la protection sociale	- Gérer les délais, les priorités et les contraintes	- Capacité d'adaptation, réactivité
Procédure civile	- Sens du travail en équipe	- Capacité à travailler en équipe
Droit civil	- Sens de l'organisation	- Sens de la communication
		- Capacité à rendre compte

### Renseignements et candidatures :

Mme Marion GODDIER : présidente du tribunal judiciaire de Mâcon :

[p.tj-macon@justice.fr](mailto:p.tj-macon@justice.fr) au 03.85.39.92.03

Secrétariat : [sec.tj-macon@justice.fr](mailto:sec.tj-macon@justice.fr) au 03.85.39.92.29